



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 26 mars 2023

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2023 - 03

relatif à

***la demande d'un crédit d'investissement inhérent à l'aménagement du chemin de la Louye
et de la route de Lausanne pour les accès au bâtiment du Battoir***

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Préambule

Les travaux du bâtiment du Battoir devraient être terminés d'ici juillet 2023. Il est important que l'accès par le chemin de la Louye et la route de Lausanne soient aménagés de façon à guider les véhicules et sécuriser les piétons. Il y aura rapidement des camions qui viendront livrer l'épicerie et le tea-room Clément, il est donc urgent de faire les aménagements liés au Battoir, côté chemin de la Louye sur son premier tronçon et côté route de Lausanne.

Pour les prochains préavis que nous vous présenterons pour le chemin de la Louye et la rte de Lausanne, ces travaux ne seront plus à faire et lors de futurs travaux sur le chemin de la Louye, les locataires et clients du Battoirs ne seront pas impactés.

2. Projet

Le plan en annexe montre les aménagements prévus autour du Battoir : ch. De la Louye et Rte de Lausanne.

Du côté du chemin de la Louye le long de la parcelle du Battoir il est prévu de faire un trottoir afin de sécuriser les piétons en direction de la Grand-Rue.

Il est prévu un trottoir traversant et la zone des commerces (actuellement magasin de peinture et boucherie) en direction de la nouvelle épicerie sise dans l'ancien Battoir.

Côté route de Lausanne, il est prévu une bande herbeuse qui délimitera la zone piétonne menant à l'épicerie et sa terrasse de la route de Lausanne, avec possibilité d'implanter deux arbres.

3. Estimation des coûts (CHF + TVA)

Voici l'estimation des coûts selon notre bureau d'ingénieurs Alpha-Géo :

Réfection routière, création d'un trottoir et aménagements	CHF	125'000.-
Collecteur EC (eau claire) grilles de route et conduite d'eau potable	CHF	67'850.-
Honoraires ingénieurs civils	CHF	28'500.-
Divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>19'500.-</u>
Total TTC	CHF	240'000.-

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable peuvent être subventionnés par l'ECA

4. Conclusions

Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Bottens ;


- Vu le préavis municipal n° 2023-03
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- Ouï le rapport de la commission des finances ;

Décide

1. **D'accorder** à la Municipalité un crédit d'investissement inhérent à l'aménagement du chemin de la Louye et de la route de Lausanne pour les accès au bâtiment du Battoir
2. **D'engager** une dépense d'investissement de CHF 240'000.00.
3. **De financer** cet investissement par les liquidités courantes et à défaut de recourir à l'emprunt.
4. **D'amortir** ce montant sur 30 ans à partir de l'année qui suit la fin des travaux par le compte de fonctionnement 4300.331, soit un amortissement annuel de CHF 8'000.

Au nom de la Municipalité de Bottens

Le Syndic  Le Secrétaire 

L. Imoberdorf  N. Salis

The seal of the Municipality of Bottens is circular, featuring a central shield with a crown on top. The shield contains a cross and the words 'LIBERTÉ' and 'Patrie'. The outer ring of the seal contains the text 'CANTON DE VAUD' at the top and 'MUNICIPALITÉ DE BOTTENS' at the bottom.

Municipale responsable du dossier : Patricia Riva

Annexe : Plan de situation

